

BULLETIN D'ADHESION 2022

A retourner par courrier ou par courriel : alban.raimbault@fnsa-vanid.org

Nom/Prénom du responsable ? :

Société :

Adresse :

E-mail :

Téléphone / Fax : /

Site internet :

Souhaite adhérer au SYNABA, affilié à la FNSA qui en assure sa gestion administrative et financière, en tant

que : Bureau d'études (code APE 71.12B) Membre Associé (art. 5 bis des Statuts)

DONNEES SUR L'ENTREPRISE :

Forme juridique :

N°SIRET :

Code APE :

Effectif :

Chartes/Certifications :

Agences (nombre et adresses) :

Départements d'intervention :

Principales activités :

Assurance décennale : Oui Non Compagnie :

Responsabilité Civile Professionnelle : Oui Non Compagnie :

Le parrainage par l'un des administrateurs est un prérequis obligatoire.

Joindre l'expérience professionnelle et la formation (CV : Avoir suivi une formation initiale supérieure en hydrologie /hydrogéologie/pédologie/ environnement ou avoir plus de 2 années de pratique du terrain dans le domaine) ou du personnel travaillant dans l'assainissement au sein de la structure, une lettre précisant les motivations à rejoindre le SYNABA et les attentes vis-à-vis du syndicat, ainsi qu'un travail attestant de vos prestations (étude à la parcelle)

Le soussigné certifie exacts les éléments figurant ci-dessus et s'engage à respecter le code de déontologie du Syndicat, ses Statuts, son Règlement Intérieur, ainsi que le(s) cahier(s) des charges type(s) de la profession.

Fait à :

Le :

Signature :

COTISATION FORFAITAIRE 2022 : à l'ordre de la FNSA

Effectif du BE 0 à 9	Effectif du BE 10 à 19	Effectif du BE 20 et +
400 €	600 €	800 €

Agence (en plus du siège social)
+ 100 €